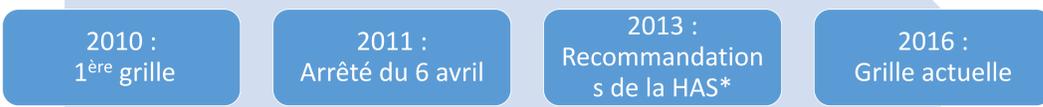


INTRODUCTION

L'administration est une étape clé du circuit de la prise en charge médicamenteuse dont l'infirmier diplômé d'état (IDE) est responsable. Une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles (APP) a été initiée en 2010 par un groupe de travail pluridisciplinaire du comité de retour d'expérience (CREX), afin d'améliorer la qualité et la sécurité de l'administration des médicaments.

METHODE



*Haute Autorité de Santé

Le recueil de données a été réalisé dans les unités d'hospitalisation temps plein, par un cadre de santé, un pharmacien, un préparateur en pharmacie, ou un correspondant CREX. Les IDE ont été suivis pendant l'administration des traitements du matin, midi ou soir.

RESULTATS

→ En 2017, 64 IDE ont été évalués.

Avant l'administration :

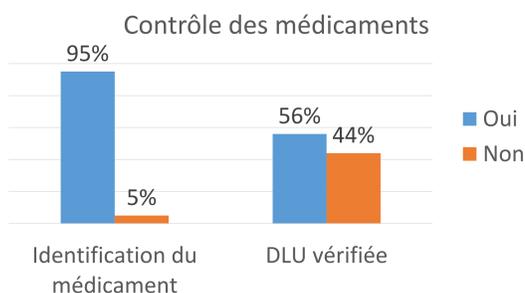
72% des IDE connaissaient les documents qualité relatifs aux bonnes pratiques d'administration.

Pendant l'administration :

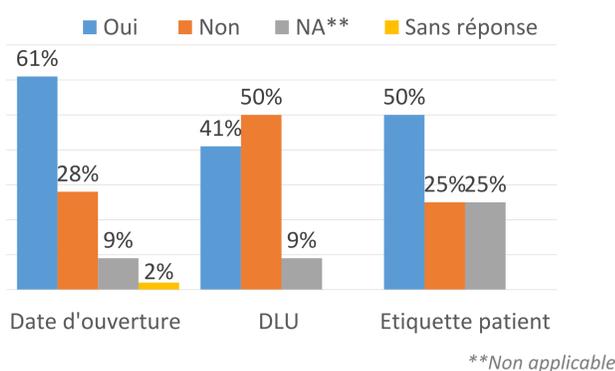
87,5 % des IDE se sont consacrés uniquement à cette tâche dans un espace confidentiel (pharmacie, porte fermée) et n'ont pas été dérangés

80% des IDE ont respecté les règles d'hygiène des mains

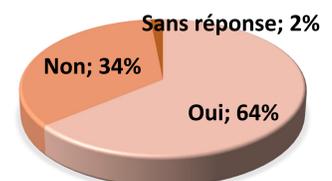
Les médicaments étaient systématiquement contrôlés au regard de la prescription, excepté les **dates limites d'utilisation (DLU) non vérifiées à 44%**.



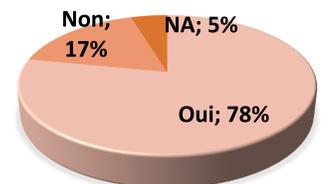
Mentions figurant sur les présentations **multidoses** :



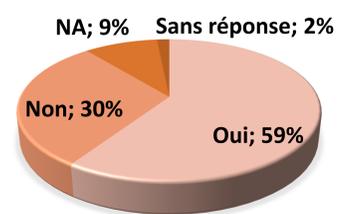
Les IDE demandaient au patient de **s'identifier** :



Le patient a reçu une **information** sur son traitement :



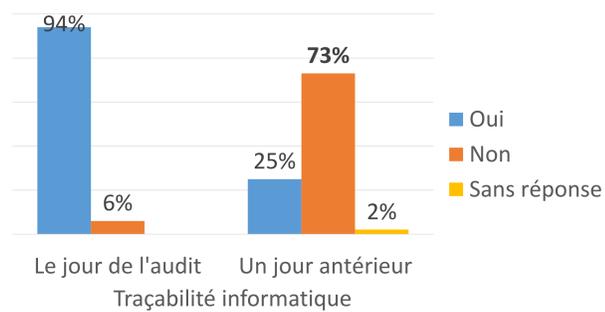
Le patient a **participé activement** à la préparation des traitements :



Après l'administration :

Pilulier rangé presque systématiquement après utilisation (97%).

L'administration était **tracée informatiquement en temps réel (94%)** ; en revanche, **75% de dossiers pris au hasard** présentaient des administrations antérieures non validées.



DISCUSSION

Identitovigilance

- Importance de faire décliner au patient son nom, prénom et date de naissance
- Affiche réalisée par le CREX à destination des patients afin de les sensibiliser sur cette façon de procéder

Traçabilité de l'administration pas toujours systématique

(biais possible au moment de l'audit)

- Risque de double administration
- Les prescriptions du soir, les prescriptions non médicamenteuses et celles délivrées pour les permissions sont les moins validées

- Une vérification de la traçabilité sera mise en place dans les unités afin de détecter et corriger les oublis de validation
- Travail avec les professionnels de nuit à engager

Contrôle des présentations multidoses

- Rappel aux IDE de contrôler les DLU avant administration
- Rappel des bonnes pratiques d'étiquetage des multidoses après ouverture

CONCLUSION

Les actions d'amélioration mises en place ont permis de constater une **meilleure rigueur** des IDE au moment de l'administration des traitements. L'audit est aussi un moment propice à la **formation des nouveaux IDE et des étudiants** (rappel des bonnes pratiques). Ces progrès motivent les référents CREX à **poursuivre cette APP** afin de maintenir la dynamique d'amélioration de la prise en charge médicamenteuse.